

BULLETIN

SNUipp 61 (FSU)

RETRAITE.E.S

N° 30
Janvier 2016

SNUipp-FSU (61)
Espace associatif
La Pyramide
2, av de Basingstoke
61000 Alençon

Courriel:
snu61@snuipp.fr

Site départemental:
<http://61.snuipp.fr>

Se souhaiter une bonne année est bien plus qu'un rituel

C'est déjà l'espoir d'un monde meilleur, plus juste et plus solidaire. Et après une année 2015 empreinte de tragédies et de peine, souhaitons que nous trouvions, en France et dans le monde, le chemin de la paix et du vivre ensemble.

2016 doit aussi être l'année de l'emploi, de la formation, de la protection sociale et des salaires. "L'urgence économique et sociale" ne doit pas être un nouveau slogan du gouvernement mais un réel train de mesures efficaces et concrètes afin que le quotidien de toutes et tous les salarié-e-s, jeunes, chômeurs et retraité-e-s s'en trouve amélioré. Cela suppose de placer la nouvelle année sous le signe du partage des richesses.

2016 devra également poursuivre tous les débats et actions pour que les engagements de la COP21 soient suivi d'effets, afin d'assurer un développement durable sur notre planète.

Et 2016 doit bien sûr être l'année de la Fonction publique et des services publics, sans qui la cohésion sociale et les valeurs de notre société n'ont pas grand sens.

La section départementale du SNUipp-FSU (61) et la commission départementale des retraité.e.s du SNUipp-FSU (61) vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

Des vœux d'espoirs pour un monde plus humain, plus juste qui permettent à chacune et à chacun de vivre dignement dans la Paix, la fraternité, un monde solidaire. Si nous n'avons plus d'utopies, nous déclinons. Alors faisons du « vivre ensemble » ici et ailleurs, une réalité vivante.



Laïcité à l'école : à vivre et mettre en actes

Le SNUipp-FSU publie une brochure sur la laïcité à l'école à l'occasion de la journée du 9 décembre, 110^e anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

Travailler la laïcité ne se limite pas à commémorer le 9 décembre, date anniversaire de la loi de 1905. C'est tous les jours qu'elle se construit dans les classes, à un moment où certains l'instrumentalisent pour en faire le cheval de Troie d'une xénophobie rampante. Alors comment faire vivre cet outil garant du vivre ensemble et de la cohésion sociale ? Comment construire des valeurs universelles, qui dépassent les particularismes, tout en les respectant et en permettant leur expression ? Textes officiels, témoignages de chercheurs, ressources documentaires : le SNUipp-FSU vous propose une brochure synthétique sur la laïcité à l'école à l'occasion de l'anniversaire de la loi sur la séparation des Églises et de l'État.

Voir la publication en annexe de ce Bulletin



Le SNUipp-FSU vous souhaite
une année 2016
comme vous la rêvez
pour vous-même,
comme nous la rêvons ensemble
pour l'école
et les enfants de notre pays.

Sébastien Sihir
Secrétaire général



Un peuple
prêt à sacrifier un peu
de liberté
pour un peu
de sécurité
ne mérite ni
l'une ni l'autre et finit
par perdre
les deux

Benjamin
Franklin

En quoi les événements du 13 novembre questionnent-ils notre système éducatif ?

Extrait d'un interview à Fenêtres sur Cours

François Dubet est sociologue et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Si tous les élèves qui échouent étaient terroristes nous serions en guerre civile et tous les terroristes n'ont pas échoué à l'école. Les Français ont un rapport particulier à l'école qui les conduit à en attendre trop et parfois tout. Comme nous pensons que l'école doit former des citoyens vertueux, compétents et des membres de la nation, il est facile d'attribuer toutes nos difficultés à l'école : des incivilités banales au terrorisme. D'ailleurs, à chaque problème social, nous répondons par une injonction scolaire. On l'a vu au lendemain des attentats de janvier 2015 : l'école est apparue comme la cause de nos malheurs et comme notre seul salut. Ce raisonnement est très excessif. Bien sûr, il serait mieux que l'école soit plus juste, plus efficace, que les élèves y soient mieux accueillis, et tout doit être fait en ce sens. Mais n'imaginons pas l'école soit responsable du terrorisme ; elle l'est plutôt moins que le racisme ambiant, que la prison, que les théories complotistes qui circulent sur internet... Mais c'est attribuer à l'école une puissance excessive que de croire qu'elle peut tout faire. Nos choix sont plus simples. Pour les uns, il faut revenir à l'école républicaine autoritaire et nationale et bien des intellectuels cèdent à cette chimère. Pour d'autres, l'école doit enseigner les valeurs de la République et de nation comme on enseigne l'histoire et les mathématiques. Le premier scénario me semble absurde et dangereux puisqu'il renforcera ceux qu'ils croient combattre. Le second scénario me paraît peu efficace car on n'apprend pas la citoyenneté et la tolérance grâce à des leçons de citoyenneté et de tolérance quand la vie banale les dément tous les jours. Il faudrait donc construire une école dans laquelle les élèves font l'expérience active des valeurs de la laïcité et de la démocratie. Mais ceci exige bien plus que des leçons : la formation d'établissements suffisamment mobilisés, homogènes et chaleureux pour qu'ils puissent répondre aux interrogations des élèves telles qu'ils les posent, y compris quand c'est désagréable. Si les doutes des adolescents et des jeunes n'ont pas de place à l'école, l'enfermement dans les écrans et les sectes a de beaux jours devant lui.

FSU(Fédération Syndicale
Unitaire)

Les retraité.e.s

Les personnels retraités adhèrent aux différents syndicats composant la FSU dans lesquels ils militent aux côtés des actives et des actifs.

Ils sont regroupés dans la FSU, aux niveaux national, régional et départemental en Sections Fédérales de Retraités, celles-ci étant rattachées au niveau correspondant de la FSU qui les mandate.

Progressivement mises en place depuis Janvier 2007, ces Sections fédérales de retraités interviennent sur les questions qui touchent les retraités et personnes âgées, notamment au plan départemental qui est depuis les lois de décentralisation, l'échelon où se traite la politique sociale des personnes âgées .

Institut de recherches de la FSU (IRF)

L'Institut de Recherches a été créé en 1994 à l'initiative de la Fédération syndicale unitaire de l'enseignement , de la recherche et de la culture (F.S.U.)

Comme tout organisme de recherches, l'Institut détermine en toute indépendance ses orientations. Il est doté d'un Conseil Scientifique.

Il a pour ambition de participer à la production et à la diffusion des savoirs. Il produit notamment des savoirs utiles à la réflexion et à l'activité syndicales.

En croisant des regards d'horizons divers, l'Institut se propose de développer et de diffuser des outils pour la compréhension de notre temps dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la culture.

Elle édite un trimestriel « Regards croisés » disponible à la section départementale

La FSU a pour objectif de promouvoir

- l'étude et la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités ;
- l'entente et le rapprochement des diverses catégories.

La FSU défend les valeurs de démocratie, de laïcité dans tous leurs aspects et toutes leurs dimensions, de justice, d'égalité, de solidarité.

La FSU oeuvre

- à la démocratisation du système éducatif afin de garantir la réussite de tous les jeunes de la maternelle à l'université, la recherche comme la formation permanente devant être au coeur de ces enjeux
- au renforcement, au développement et à la défense du rôle de la Fonction publique et des services publics qui jouent un rôle majeur de cohésion sociale et d'égalité entre les citoyens
- à une réelle politique sociale, garantissant une protection sociale de haut niveau pour tous ; à une politique ambitieuse des salaires, des pensions et de l'emploi
- à la préservation des libertés individuelles et collectives en France et dans le monde, pour les droits et libertés, les Droits de l'Homme, la paix et le désarmement, contre les exclusions, le racisme, la xénophobie, le sexisme et les discriminations de toute nature
- à la prise en compte de questions de société majeures comme le développement durable, la lutte pour le respect et l'extension des droits syndicaux, des garanties et libertés professionnelles, des droits sociaux
- à la recherche de convergences avec les autres organisations syndicales pour échanger, débattre et mener des actions unitaires
- au partenariat avec le mouvement associatif afin de créer des espaces d'échanges, de réflexion et élaborer des initiatives communes.

**Le congrès départemental de la FSU 61 s'est tenu les jeudi 7 et vendredi 8 janvier 2016 à Alençon.
Un compte-rendu en sera fait dans le prochain BULLETIN Retraité.e.s.**



BREVES

L'Education nationale dans la toile de Microsoft. Microsoft fait son marché à l'école!

Sur le site internet du ministère de l'Education nationale, une photographie marque l'événement. Côte à côte, stylo en main et large sourire, la ministre de l'Education nationale Najat Valaud-Belkacem et Alain Crozier (président de Microsoft France) viennent de ratifier un « partenariat » retentissant. Pour 13 millions d'euros, le « géant » du logiciel promet de mettre en place des formations (sur ces logiciels NDLR), une

mise à disposition de matériels et même un algorithme d'analyse de la réussite des élèves (qu'il aura lui-même conçu et breveté NDLR). Nous sommes le 30 novembre 2015. Et d'un

Un professeur d'informatique explique que le simple fait d'avoir fait migrer le parc informatique de son collège vers le libre a fait économiser à l'établissement 35 000 euros en un an. De l'argent qui a pu être reversé directement dans l'éducation des élèves et non dans les licences Microsoft.

trait de plume, Microsoft (c'est Bill Gates plus grosse fortune mondiale NDLR) est devenu la pièce maîtresse du plan de développement du numérique dans l'Education nationale... »Un traité d'occupation » dénonce Rémi Boulle, vice-président de l'APRIL(Association de Promotion et de défense du logiciel libre). Avec plusieurs syndicats de l'enseignement, il dénonce une collusion d'intérêts scandaleuse qui fait les affaires d'une entreprise privée mais sûrement pas celle des élèves et d'une école indépendante des intérêts financiers.

100 milliards d'euros, c'est le chiffre d'affaires mondial du numérique à l'école. Un marché dont il est attendu une croissance de 1500% sur dix ans. Ceci explique cela.

« Le trou du cul du monde »

Le comédien, acteur et metteur en scène, François Morel, né dans l'Orne, a consacré l'essentiel de sa chronique au département de l'Orne le lundi 4 janvier sur France-Inter. A savourer!

« Je suis né dans le trou du cul du monde, tout le monde ne peut pas en dire autant » déclare-t-il d'entrée de jeu. Il va tout au long de sa chronique décortiqué avec humour et finesse le mot « malheureux » d'Hervé Morin lors d'une émission lors des élections régionales déclarant que « l'Orne était le trou du cul du monde ». François Morel a fait un sort dans sa chronique quotidienne à cette expression qu'il retourne jusqu'à en devenir « ni péjorative, ni méprisante ». A écouter sur <http://www.franceinter.fr/emission-le-billet-de-francois-morel-je-suis-ne-dans-le-trou-du-cul-du-monde>



Ce BULLETIN ne demande qu'à s'étoffer.

Nous ne le répéterons jamais assez, votre participation est la bienvenue. Un billet d'humeur, un article sur l'association à laquelle vous participez, des informations à partager... vous l'envoyez:

.....par voie postale à SNUipp-FSU (61)

Espace associatif La Pyramide 2, avenue de Basingstoke 61000 Alençon,

.....par courriel à snu61@snuipp.fr

Prochain BULLETIN vers la mi-janvier

Contact: ROUSSELIN Christian

Espace associatif La Pyramide

2, avenue de Basingstoke 61000 Alençon

Téléphone: 02:33/26/80/95



Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement en bonne voie.

Réunis en commission mixte paritaire le 2 décembre, députés et sénateurs ont adopté un texte commun sur la loi vieillissement. C'est une avancée décisive pour que le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement soit définitivement adopté, permettant effectivement une application au moins partielle au 1er janvier 2016. Les conclusions de la commission paritaire mixte seront lues en séance publique le 10 décembre à l'Assemblée nationale et le 14 décembre au Sénat.

Quelques modifications ou précisions:

- Au minimum 28 % du produit de la **CASA** doit être affecté à la prévention. 55,9 % en 2016, puis 70,5 % seront affectés à la réforme de l'APA.
- **CDCA** : « Il comporte des représentants...des personnes retraitées issues notamment des organisations syndicales représentatives ».
- **Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge** : c'est la structure qui a été finalement retenue (abandon du Haut conseil de l'âge) moyennant un ajout dans les compétences de la formation âge, qui devra notamment mener une réflexion sur l'assurance et la prévoyance en matière de dépendance.

Contraintes juridiques sur le fonctionnement des résidences-services, ainsi que sur l'accueil familial. Précisions sur la rémunération des accueillants familiaux.

- Fin de l'**agrément des services d'aide à domicile** au profit de la seule autorisation, délivrée par le conseil départemental, faisant relever ces services du secteur médico-social.

Les services agréés disposeront de deux années pour procéder à leur évaluation externe et déposer leur demande de renouvellement.

Toute création de services sera exonérée d'appel à projets jusqu'à la fin 2022

FGR-FP 9 décembre 2015



Comment adhérer à la FGR-FP?

- **Adhésion par la voie syndicale**, en étant adhérent(e) à l'un des syndicats de fonctionnaires affiliés à la FGR-FP, en tant que retraité (ou assimilé), vous êtes automatiquement adhérent à la FGR-FP.

- **Adhésion directe** à la section départementale de votre lieu de résidence.

Le congrès national de la FGR-FP

(Fédération Générale des Retraité.e.s de la Fonction Publique)

se tiendra à Caen du 13 au 16 juin 2016

Hommage à Alfred LOCUSSOL

Le 3 janvier 1962, à Alençon avenue Wilson, un militant algérien était assassiné par l'OAS . Il s'appelait Alfred Locussol. Une association s'est constituée en 2012 à l'initiative de deux militants.e.s de la FSU (Pierre Frénée et Annie Pollet). Une stèle a été érigée par l'association avec le soutien de la mairie d'Alençon. Depuis 4 ans (le 4 janvier), une centaine de personnes se retrouvent pour en garder la mémoire et laisser un message de résistance dans la solidarité, la démocratie et la Paix.

Ci-dessous, le message qui a été lu par Pierre Frénée le lundi 4 janvier 2016.

1962-2016

Après cinquante-quatre ans, les commémorations relatives à la guerre d'Algérie devraient être empreintes de sérénité. Il n'en est rien. Cinquante-quatre ans après, c'est toujours un acte militant de venir déposer une gerbe au pied de la stèle érigée à la mémoire d'Alfred Locussol. C'est toujours un acte militant de dire qu'il a été assassiné par l'OAS dans cette avenue

Wilson le 3 janvier 1962 pour avoir été partisan d'une Algérie indépendante dans laquelle tous ceux qui étaient comme lui nés sur le sol algérien vivaient à égalité et dans la Paix.

C'est toujours un acte militant de déposer cette gerbe au pied de cette stèle érigée en 2012 à la mémoire d'Alfred Locussol parce que pour la quatrième fois, en novembre dernier, elle a été profanée. Malgré les plaintes déposées par la ville d'Alençon, les enquêtes, à ce jour, n'ont abouti à rien.

Nous ne savons rien des motivations des vandales. Veulent-ils effacer les traces des crimes commis par l'OAS en 1961 et 1962? T-ils les renouveler symboliquement? En tout cas réécrire impunément l'Histoire!

Trois mois après l'assassinat d'Alfred Locussol, la guerre d'Algérie prenait fin et le cessez-le-feu était proclamé le 19 mars 1962. Dans toute la France, des rues et des places portent le nom de cette date historique: or, il se trouve, plus de cinquante après, des municipalités débaptisent ces rues ou ces places. C'est le cas à Béziers et à Beaucaire.

L'assassinat d'Alfred Locussol marquait une étape métropolitaine dans la longue suite de crimes commis par l'OAS, avant et après le cessez-le-feu, dans le but de mettre l'Algérie à feu et à sang et de s'en prendre à tout ce qui représentait la République: les parlementaires, les fonctionnaires, les gendarmes, les soldats, les journalistes, les écrivains et même le Président de l'époque, le général de Gaulle.

Les attentats frappaient aveuglément les civils, femmes et enfants. Ces tenants du fascisme croyaient ainsi parvenir à imposer un état de guerre civile et de domination par la terreur? L'actualité nous montre que ces logiques mortifères de négation et de destruction des autres au nom de diverses idéologies porteuses de haine et d'intolérance se mondialisent dangereusement et se nourrissent réciproquement dans des escalades meurtrières d'inhumanité.

Face aux résurgences des fascismes, les actions des services de sécurité et les réponses appropriées des responsables politiques sont nécessaires, mais aujourd'hui comme en 1962, l'engagement militant et citoyen pour les valeurs de la République et pour la Paix restent déterminant.

Notre modeste cérémonie d'aujourd'hui, au-delà du recueillement dû à ma mémoire d'Alfred Locussol, se veut être porteuse d'un message de résistance dans la solidarité, la démocratie et la Paix.

Merci d'y participer.

LECTURES

Animer la lecture

Fonctionnant sur la surprise, le livre animé est un support extraordinaire. Manipulation, imagination, anticipation et retours en arrière avec une dimension ludique et une mise en activité permanente du lecteur, le livre animé est dynamique, créatif et complexe. Il détourne à peu près tous les styles traditionnels d'albums! Il y en a donc pour tous les goûts, régalez-vous... Pour les petit.e.s et les grand.e.s!

De David A. Carter, Ed. Gallimard jeunesse. Tous cycles

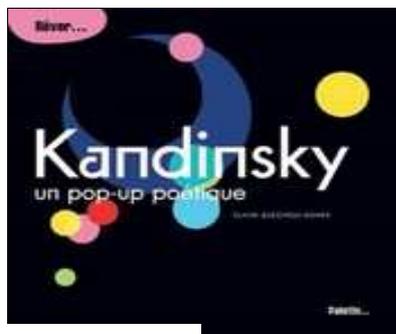
Réparties parmi les époustouflantes sculptures de papier qui se déploient tout au long de la lecture, comptez ces pastilles noires juchées sur des herbes blanches, des branches jaunes, des échafaudages ou cachées sous plusieurs épaisseurs de papier, mêlées à d'autres algues et serpentins... Feu d'artifice, sapins de Noël, mobile de Calder. Le texte reste minimaliste et laisse la place à toutes les ballades poétiques possibles. Les animations sont

600 pastilles noires



Un pop up poétique, de Claire Zuchelli-Romer, Ed. Palette. Tous cycles

Six pages en hommage au peintre, à travers lesquelles s'élabore peu à peu le tableau « Plusieurs cercles », grâce à une multitude de pastilles colorées et de discrets mécanismes. Un bleu d'abord, puis deux bleus, un peu de volume, le jaune apparaît et avec lui, le vert... la dernière page est comme un festival de volume. Poétique, voire même musical, il donne envie de jouer avec les découpages et les collages qui émerveillent



Kandinsky

De Anouk Boisrobert et Louis Rigaud, Hélium, Ed. Actes Sud. Tous cycles

Un demi-rond bleu, quelques traits de crayons et c'est le début d'une course-poursuite à travers la ville à la recherche d'un petit singe voleur... Du zoo au parc, de la boulangerie au grand magasin, de la bibliothèque au sommet du gratte-ciel, ce chapeau nous fait vivre une jolie aventure graphique et en volume. À partir de quelques formes géométriques, de quelques couleurs de base et d'un coup de feutre noir, l'inventivité des auteurs crée tout un univers en trois dimensions !



Oh! Mon chapeau

SE SYNDIQUER ?

Vous participez à la vie d'une association (ou de plusieurs), vous donnez de votre temps, de votre énergie, c'est aussi cela, entre autres, l'apport des retraité.e.s à notre société du « vivre ensemble ».

Vous participez à la vie politique de notre pays en tant qu'élu.e, en tant qu'adhérent.e à un parti politique, en tant que citoyen.ne...

Vous êtes des parents, des grands – parents...vous aidez vos ascendant.e.s... vous participez à la vie sociale avec ses difficultés.

Vous êtes des retraité.e.s, vous avez des droits à défendre, des revendications à faire valoir

L'écologie, le combat contre tous les racismes , la paix , l'arrêt de la course aux armements, la défense et la promotion de valeurs communes et solidaires vous motivent...

A la lumière des résultats électoraux des élections régionales, nous avons toutes et tous besoin, probablement plus que jamais, de syndicats combatifs et revendicatifs pour que le « dialogue social » ait enfin un sens, pour que nos préoccupations soient enfin prises en compte, pour que notre société ne marche pas à l'envers.

Si vous n'êtes pas encore syndiqué.e, faites-le.

Syndiquez-vous au SNUipp-FSU.



Ce n'est pas un message publicitaire.

C'est un appel citoyen, militant.

Merci d'y consacrer quelques instants.



Laïcité à l'école

À vivre et mettre en actes



PHILIPPE MERRIEU
professeur des universités en sciences de l'éducation

L'Éducation morale et civique telle qu'elle est désormais prescrite peut-elle répondre aux enjeux de la laïcité ?

« Il faut rappeler que les enseignant-es n'ont pas attendu l'EMC pour se préoccuper de la formation à la citoyenneté. Des pratiques extrêmement intéressantes comme celle des conseils d'élèves ou des ateliers philosophiques y contribuent déjà. D'autre part, je crois que la formation à la laïcité ne passe pas seulement par la répétition de principes républicains mais par des pratiques pédagogiques fondées sur la nécessaire distinction du croire et du savoir. Cela passe par tout un travail autour de la démarche expérimentale, de la recherche documentaire, des usages d'internet, etc... La laïcité se construit au quotidien, c'est aussi l'apprentissage de la lucidité. »

LEVIAT DE L'ENTREPRENEUR MARIE-SOPHIE FLEURY

Plus on dit à communiquer qu'il s'agit d'accompagner les enseignants, le ministère fait avant tout de l'affichage avec la laïcité comme ce sera le cas le 9 décembre prochain. Avec la charte et le « livret laïcité » qu'il faut aller trop souvent imprimer soi-même, les enseignants n'ont plus qu'à faire... « Débrouillons-nous, en somme ». Or, ce sujet qui traverse autant l'école que la société est bien trop sérieux pour être traité à la va-vite.

- La laïcité est une valeur essentielle qui se trouve interrogée notamment depuis les attentats de janvier dernier. Dans un climat politique, social et économique difficile, et encore choqué par les dramatiques événements du 13 novembre dernier, on voit bien que certain-es instrumentalisent la laïcité pour en faire le cheval de Troie d'une xénophobie rampante.
- Alors comment faire vivre la laïcité comme outil garant du vivre ensemble et de la cohésion sociale ? Comment construire des valeurs communes universelles, qui dépassent les particularismes, tout en les respectant et en permettant leur expression ? Le défi laïque n'est-il pas celui d'une société multiculturelle capable d'écouter et de faire cohabiter toutes ses composantes ?

— L'école ne répondra pas toute seule à ces questions. Mais, au jour le jour et en ayant les moyens pour la réussite de tous les élèves, l'école a le pouvoir d'apporter sa pierre à l'édifice du vivre ensemble. C'est l'objet de ce numéro, qui propose, en lien avec des spécialistes, des premières pistes de réflexion, mais aussi des pratiques, et des ressources pour que vive la laïcité dans les pratiques quotidiennes de l'école.

Bonne lecture.

Sébastien SHER
Secrétaire général de SNUIPP-FSU



LIVRET | CHARTE | EMC | FAIT RELIGIEUX

Un bouquet de prescriptions à accompagner

Après la Charte de la laïcité en 2013, le Ministère fournit aux établissements scolaires, à l'automne 2015, un «*Livret Laïcité*». Il «*indique des pistes pour faire comprendre et vivre la laïcité*», explicite des articles de la Charte, fournit «*des repères pour le dialogue éducatif*» avec les élèves et leurs familles ainsi que «*des éléments juridiques*». Les pistes données pour l'école élémentaire se concentrent sur la seule journée du 9 décembre alors que la laïcité demande un travail de fond mené de façon régulière. Parallèlement, le programme d'éducation morale et civique (EMC), mis en œuvre à la rentrée 2015, intègre dès le cycle 2 un enseignement du fait religieux qui aborde la laïcité à l'école comme liberté de pensée, de croire ou non, d'exercer librement son jugement et d'exiger le respect de ce droit chez autrui. Si les activités proposées (débats réglés, rencontres avec la mythologie, littérature de jeunesse, films, jeux de rôles...) vont dans le sens souhaité par le SNUipp-FSU, sa concrétisation reste pour le moins floue. Les enseignants n'auront pu s'en emparer (refus du Ministère de diffuser une version papier du programme, manque de temps, ...).

Prendre la mesure du réel

Car, sur le terrain, il arrive que les contenus d'enseignement entrent en conflit avec les représentations, notamment religieuses, des familles (Sciences et évolution des espèces, égalité filles-garçons...). Un élève refusant d'entrer dans une église lors d'une sortie, la non-participation aux activités « *piscine*» sans raison médicale, la demande d'annulation d'une sortie musée au motif que les élèves seraient confronté-es à des nus... Ces événements font de plus en plus souvent partie de notre quotidien. Il arrive également que certains groupes comme «*La Manif pour tous*» veuillent contrôler les activités de l'école et intervenir par exemple dans les choix de littérature jeunesse ou de spectacles. Une même question peut recevoir, à l'école ou à la maison, des réponses multiples qui semblent parfois difficilement conciliables. Mais, comme le dit Pierre Kahn, un des rédacteurs des programmes d'EMC, «*si [l'éducation morale] ouvre à la*



possibilité d'une distance critique vis-à-vis des croyances ou des valeurs familiales, elle ne la recherche pas.»

Face à cela, un soutien institutionnel continu ainsi que des connaissances juridiques et des garde-fous sont nécessaires pour aider les enseignant-es, mais un travail de prévention peut faciliter le désamorçage des situations conflictuelles : travail en équipe pour définir des réponses communes et garantir lisibilité et cohérence, dialogue avec les familles et bien sûr travail avec les élèves, en classe, sous forme de débats notamment. Pas de «*prêt-à-porter*» donc, mais du «*sur mesure*» pour tisser du lien, de la confiance, ouvrir les élèves sur la diversité des cultures et des pratiques sociales et religieuses.

Outiller les enseignant-es

EMC, Livret, Charte et journée du 9 décembre, forment un bouquet de prescriptions qui nécessite un accompagnement fort des personnels, une formation solide et du temps de travail en équipe. Fiches pédagogiques ou vidéo en ligne, interventions de la «*réserve citoyenne*», ces ressources sont nécessaires mais ne sauraient suffire, car c'est d'un véritable outillage intellectuel et professionnel dont les enseignant-es ont besoin maintenant.



CE QUE DIT LA LOI



un principe

Le principe de laïcité repose sur le respect de la liberté de conscience et sur l'affirmation de valeurs communes qui fondent l'unité nationale par-delà les appartenances particulières. C'est un principe fondateur de l'enseignement public français (lois du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886), renforcé par la loi de séparation des Églises et de l'État (9 décembre 1905).



Neutralité pour les enseignant-es

Les personnels de l'école, quels que soient leur fonction et leur statut, sont soumis à un strict devoir de neutralité (issu du principe de neutralité du service public) qui leur interdit le port de tout signe d'appartenance religieuse même discret, de tout signe de nature politique ou philosophique.



Pas de signes ostentatoires

Le port de signes religieux discrets par les élèves n'est pas en lui-même incompatible avec le principe de laïcité s'il s'exerce dans le respect de la liberté d'autrui, des principes républicains et de l'organisation du service public d'éducation.

PUBLIC-PRIVÉ : DES INÉGALITÉS TERRITORIALES

La laïcité est également questionnée par l'existence d'un secteur privé à côté du service public d'éducation, et par les régimes concordataires comme le statut scolaire d'Alsace Moselle où l'enseignement religieux est encore obligatoire et pris sur les 24h de classe. Le SNUipp-FSU demande l'abrogation du statut scolaire local d'Alsace-Moselle et réaffirme son refus du dualisme scolaire. Pour le syndicat, « le service public doit disposer des moyens pour assurer l'intégralité de ses missions, sur l'ensemble du territoire ».

Questions-réponses

Une maman voilée peut-elle accompagner une sortie scolaire ?

La circulaire Châtel de 2012 ne peut être lue comme une interdiction systématique des mamans voilées lors des sorties scolaires. En clair, le refus doit être l'exception et motivé par « le maintien de l'ordre public » ou pour « le bon fonctionnement du service public ». (CE 2013, TA Nice 2015).

Un-e maire peut-il refuser de fournir des repas de substitution à la cantine scolaire ?

La restauration scolaire étant un service public facultatif, aucune obligation ne contraint la commune en matière de menus. En revanche, afin de prévenir tout litige, les mairies doivent informer les parents lors de l'inscription à la cantine.

Le temps du catéchisme peut-il être organisé pendant un temps d'activité périscolaire ?

Après avis du conseil d'école, le/la maire peut utiliser les locaux et les équipements scolaires en dehors des heures de classe. Les activités qui y sont organisées, dont les TAR, doivent respecter les principes de neutralité et de laïcité, ce qui en exclut le catéchisme.

Un-e élève peut-il pratiquer ses prières quotidiennes dans le cadre d'un voyage scolaire ?

Conformément à la loi, la pratique religieuse est autorisée dans un espace personnel privé, qui peut être la

chambre selon le contexte.

Ce caractère personnel et privé implique l'absence d'autres élèves dans la chambre, le refus de toute pression, propagande et prosélytisme, et le respect de la liberté de conscience d'autrui.

Une autorisation d'absence peut-elle être accordée à l'occasion d'une fête religieuse ?

La circulaire du 18 mai 2004 précise que des autorisations d'absence doivent pouvoir être accordées pour les grandes fêtes religieuses qui ne coïncident pas avec un jour de congé. Les demandes d'absence systématique ou prolongée doivent être refusées dès lors qu'elles sont incompatibles avec l'organisation de la scolarité.

Un parent d'élève manifestant son appartenance religieuse par le port d'un signe ou d'une tenue spécifique peut-il siéger au conseil d'école ?

Aucun texte n'encadre le port de signe religieux par les représentant-es élu-es des parents d'élèves. Les parents arborant des signes religieux qui sont élus par leurs pair-es comme leurs représentant-es, doivent pouvoir siéger normalement tant qu'ils/elles ne se livrent à aucun prosélytisme et ne troublent ni l'ordre public ni le bon fonctionnement du service public de l'éducation. Par ailleurs, rappelons que la loi du 11 octobre 2010 interdit la dissimulation du visage dans l'espace public.

**BENOÎT FALAISE**

historien, formateur en Espé, chargé d'études
« Laïcité/Valeurs républicaines » à la DGESCO

Pourquoi la laïcité doit-elle s'enseigner ?

« La conteste a changé depuis les lois scolaires de Ferry et la loi de 1905 de séparation des églises et de l'État. À cette époque, la laïcité permet l'affranchissement de l'école de l'église catholique, dans un climat de sécularisation et de déchristianisation. L'école assure la promotion sociale et la laïcité s'installe. Aujourd'hui, l'école n'est plus portuse, de la même manière, des espoirs de réussite sociale et sociale. Elle est concurrencée par les réseaux sociaux et doit faire face à de nouvelles revendications religieuses issues des parents d'élèves. L'enjeu majeur est de redonner à la laïcité sa dimension émancipatrice et égalitaire, afin de bien affirmer à quel point cette laïcité constitue une chance pour eux et leurs enfants : elle garantit l'égalité des droits et protège de toute forme de discrimination. Si afficher la Charte de la laïcité est une chose, la faire vivre chaque jour en acte en est une autre. »

TEXTES POUR L'ÉCOLE EN SEPTEMBRE 2015

**BENJAMIN STORA**

historien, président du conseil d'orientation
du Musée de l'histoire de l'immigration

Les questions religieuses doivent-elles être prises en compte ?

« La religion a été instrumentalisée sur le plan idéologique. La question de l'islam a envahi le champ politique sous un angle religieux, sans mise en rapport avec les sociétés sur le plan historique. C'est un peu comme si on considérait qu'il aurait fallu modifier les évangiles et la bible pour arriver à la laïcité en France. Non, on y est arrivé parce qu'il y a eu la Révolution Française, la démocratie et qu'on a su plus tard séparer l'église de l'État. Ce n'est pas en changeant le corpus théologique que les sociétés arabo-musulmanes deviendraient démocratiques. Ce serait une formidable erreur que de le croire. C'est au contraire leur démocratisation qui permettra le processus de laïcification. C'est ça qu'on n'arrive pas à comprendre en France. »

TEXTES POUR L'ÉCOLE EN MAI 2015 (C) 2015

RESSOURCES

PORTAIL EN LIGNE

La référence

Le « portail de la laïcité » de la Ligue de l'enseignement s'adresse aux éducateurs/trices dans leur ensemble et renvoie quand c'est nécessaire au site « la laïcité à l'usage des éducateurs » créé avec les Francas et les Céréa. Suivant ses besoins et sa curiosité, chacun·e y trouvera des références à des livres ou des questions-réponses bien documentées, sur la loi de 1905, la question scolaire, le financement des écoles privées, l'enseignement du fait religieux, les signes religieux...

www.laicite-ligue.org/ www.laicite-educateurs.org/

REPÈRES

Pour les élèves

Le CIDEM (Civisme et Démocratie) propose des livrets intitulés « Repères pour éduquer », outils pédagogiques utilisables par les enseignant·es souhaitant travailler sur les questions liées au civisme et à la citoyenneté. Ainsi « Olivier sur le chemin de la laïcité » s'adresse à des élèves à partir de 8 ans.

reperepourindiquer.cidem.org/

TEXTES ET LIVRES JEUNESSE

Des outils pour la classe

Un site de ressources « pour faire vivre la laïcité à l'école », avec des textes fondamentaux à destination des enseignant·es comme la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, la Constitution de 1958 et la Charte de la Laïcité. On y trouve également une sélection d'ouvrages pour la jeunesse par l'ESPE de Lyon.

www.laicite-ecole.fr

INSTITUTIONNEL

Un rapport de l'observatoire

Le 2^e rapport de l'Observatoire de la Laïcité est paru en juin dernier. On y trouve outils et arguments destinés aux acteurs et actrices de terrain, souvent partagés entre deux positions : tout autoriser favorisant ainsi le communautarisme, ou tout interdire, générant des discriminations. Pour trouver un juste équilibre, il faut d'abord comprendre ce qu'est la laïcité, et avoir conscience qu'elle ne saurait être un remède à tous les maux de la société.

www.gouvernement.fr/info/observatoire-de-la-laicite